



Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement et leur coordination

Eaux de Vienne - Siveer

55 rue de Bonneuil-Matours – 86000 Poitiers
05 49 61 16 90 - contact@eauxdevienne.fr - eauxdevienne.fr

Directeur : Yves KOCHER

Définition et enjeux publics

1-Aménagement de bourg / réfection de voirie / enfouissement de réseaux

Dans le cadre des opérations indiquées ci-dessus, il convient de se poser le plus en amont possible la question de l'état des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Ainsi, afin que le syndicat puisse intégrer dans ses programmations annuelles et pluriannuelles les nécessaires travaux sur ses réseaux, il convient de l'informer au plus tôt et a minima 1 an avant la concrétisation de votre projet. Le syndicat pourra alors s'assurer de l'état de ses ouvrages et si nécessaire inscrire dans ses budgets les travaux qui lui incombent. Des réunions entre les maîtres d'ouvrages et concessionnaires pourront être programmées à l'initiative de la commune (ou EPCI à fiscalité propre) pour identifier l'impact éventuel des travaux de réseaux et d'envisager la mutualisation des opérations ou/et de les coordonner.

2-Viabilisation de terrains / lotissements

Dans le cadre de la viabilisation de terrains (lotissements, ZAC...), des extensions de réseaux d'eau et d'assainissement peuvent être nécessaires. Une information précoce du syndicat reste de mise afin que le syndicat puisse étudier les aspects techniques et financiers des extensions sollicitées et les mettre en œuvre. Le rôle de la commune (ou de l'EPCI à fiscalité propre) est primordial dans la recherche d'une coordination voire d'une mutualisation des travaux.

Les bénéficiaires

Les personnes de droit public suivantes : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements...

Les personnes morales suivantes : Aménageurs privés, Société Publique Locale, Société d'Economie Mixte, Organismes publics ou privés d'habitation à loyer modéré...

Les opérations concernées

- Renouvellement, réhabilitation ou réparation d'un réseau d'assainissement
- Renouvellement d'un réseau d'eau potable
- Extension de réseaux d'eau et d'assainissement
- Raccordement d'un lotissement / viabilisation de parcelles
- Coordination des travaux avec les concessionnaires

L'accompagnement proposé

- Examen de l'état des réseaux existants
- Transmission des périmètres des projets de travaux de réseaux impactant la commune
- Détermination des travaux à réaliser en lien avec la réalisation d'un projet d'urbanisation
- Coordination / Maîtrise d'œuvre / Direction des travaux réseaux eau et assainissement

Contacts territorialisés pour la communication des projets :

Direction de l'Exploitation et des Territoires

Bruno ALAPETITE, Directeur

Agence de Châtelleraut

chatelleraut@eauxdevienne.fr

05 49 93 31 16

Laurence SOULIER, Responsable d'Agence

Agence de La Villedieu-du-Clain

lavedieu@eauxdevienne.fr

05 49 01 38 10

Cyrille MOREAU, Responsable d'Agence

Agence de Montmorillon

montmorillon@eauxdevienne.fr

05 49 91 02 66

Jean-Philippe JOLY, Responsable d'Agence

Agence de Neuville-de-Poitou

neuville@eauxdevienne.fr

05 49 51 09 00

François VACOSSIN, Responsable d'Agence

Contacts pour les études et la direction des travaux d'eau et d'assainissement :

Direction de l'Ingénierie et de la Ressource en Eau

Pascal LEVAVASSEUR, Directeur

Judicaël GUEDON, Responsable de Pôle

ingenierie@eauxdevienne.fr

05 49 61 61 56/ 05 49 61 67 36